



HAL
open science

“ jv me prendre un bois monumental the wood of the century g di ”. Langues en contact dans quatre corpus oraux et écrits “ ordinaires ” à la Réunion

Gudrun Ledegen, Mélissa Richard

► To cite this version:

Gudrun Ledegen, Mélissa Richard. “ jv me prendre un bois monumental the wood of the century g di ”. Langues en contact dans quatre corpus oraux et écrits “ ordinaires ” à la Réunion. *Glottopol: Revue de sociolinguistique en ligne*, 2007, 10, pp.86-100. halshs-00292988

HAL Id: halshs-00292988

<https://shs.hal.science/halshs-00292988>

Submitted on 4 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« JV ME PRENDRE UN BOIS MONUMENTAL
THE WOOD OF THE CENTURY G DI ».**
**LANGUES EN CONTACT DANS QUATRE CORPUS ORAUX
ET ECRITS « ORDINAIRES » A LA REUNION¹**

Gudrun LEDEGEN & Mélissa RICHARD
LCF-UMR 8143 du CNRS-Université de la Réunion

Introduction

Cette étude consiste en une comparaison de pratiques mélangeant le français et le créole réunionnais dans quatre corpus informels, « ordinaires » (Gadet, 1989), réunissant deux corpus oraux et deux corpus écrits issus de *chats* privés ; ces discussions amicales rassemblant les mêmes locuteurs dans des configurations différentes (un groupe d'amis d'une part, puis deux amis d'autre part), elles sont contrastées en ce qui concerne la langue majoritairement utilisée (le créole ou le français). Cette comparaison met clairement à jour des continuités et discontinuités des discours sur Internet par rapport aux autres pratiques « ordinaires », tout en révélant aussi des particularités dans les pratiques mélangées selon la langue majoritaire. Par ailleurs, l'étude s'appliquant sur des corpus où, dans une pratique juvénile et identitaire, sont entrelacées plusieurs langues, i.e. le créole réunionnais, le français et quelques termes d'anglais ou d'allemand, les différences dans l'utilisation et l'insertion des langues apparaissent clairement. En effet, le terrain constitué par les *chats* sur Internet, et plus particulièrement celui qui est examiné ici, est « *le lieu de contacts de langues particuliers, en ce que la socialité, dans cette forme particulière de communication, s'organise très largement autour d'un usage ludique des contacts intra- et inter-linguistiques* » (Pierozak, 2003 : 184). Nos corpus de *chats* sont particuliers en ce sens où ils ne représentent pas le *chat* tel qu'il est habituellement pratiqué, i.e. des échanges en temps réel entre des interlocuteurs qui ne se connaissent pas : nous avons ici à faire à une communauté d'internautes qui a émergé et qui pratique ses communications sur Internet en cercle privé, où seul ce groupe d'amis peut accéder.

¹ Je voudrais chaleureusement remercier N. Gueunier, B. Idelson, I. Léglise, M. Najède, et J. Simonin, pour leurs relectures attentives et stimulantes d'une première version de ce texte.

Présentation des 4 corpus

Pour analyser les contacts de langue conjointement à l'axe diaphasique de la variation, nous appliquons ici une méthodologie qui a été peu suivie jusqu'alors, parce qu'elle est de fait difficile à mettre en œuvre, tout en reposant sur une idée simple : suivre les mêmes locuteurs dans plusieurs situations d'interactions différentes mais proches. Les quatre corpus de « conversations » (au sens de Biber *et al.* 1999) réunis ici sont traversés par deux axes, le caractère « ordinaire » (Gadet 1989) et « informel » étant ce qui réunit ces différents corpus : le premier concerne la variation diamésique, soit le changement de chenal utilisé lors des conversations, en opposant les deux corpus oraux aux deux corpus écrits ; le second axe touche à la variation diaphasique : conversations en tête à tête *versus* conversations en groupe. Nous verrons plus loin que c'est ce dernier axe plus spécifiquement qui détermine la langue majoritairement utilisée (le créole ou le français).

Tableau 1 : Présentation des 4 corpus²

Corpus	Chenal	Type de situation	Nombre de mots	Durée
<i>Voiture</i>	oral	tête à tête	2509 mots	10:26
<i>Lilo & Shelly</i>	écrit	tête à tête	3375 mots	
<i>Cafète</i>	oral	groupe	5819 mots	27 :52
<i>Ecrit groupe</i>	écrit	groupe	5114 mots	

Le choix des extraits de ces corpus oraux et écrits a été effectué en fonction de l'intérêt vis-à-vis des phénomènes des contacts de langue : ont été retenus les passages riches en contact créole / français et français / créole, ainsi que les contacts avec d'autres langues, comme l'anglais. Par ailleurs, n'ont été gardées que les conversations les plus longues et les plus diversifiées en thèmes. Enfin, des entretiens ont été menés avec les différents interlocuteurs pour recueillir leurs interprétations et représentations de certains passages ou emplois particuliers.

Tableau 2 : Présentation des 4 interlocuteurs

	sexe	âge	CSP des parents	résidence	statut
Shelly	féminin	21	classe moyenne	Saint-Denis	étudiante en lettres
Lilo	féminin	22	classe moyenne	Saint-Denis	étudiante en lettres
Esca	masculin	22	classe moyenne	Saint-Gilles	étudiant en sciences
Mogwāï	masculin	20	classe moyenne	Saint-Denis	étudiant en sciences

Les interlocuteurs sont quatre jeunes étudiants réunionnais âgés de 20 à 22 ans, représentés ici par des pseudonymes pour préserver leur anonymat : les deux filles qui se connaissaient déjà, ont fait connaissance avec les deux garçons sur le web, et ils se sont rencontrés par la suite à l'université de la Réunion. Ils continuent à utiliser le *chat* comme un moyen de communication parmi d'autres (téléphone, SMS, ...).

Les corpus réunis ici mettent en lumière combien l'oral et l'écrit peuvent être proches. Ces deux médiums ont longtemps été opposés de façon caricaturale (oral spontané *versus* écrit élaboré ; cf. Moreau & Meeus 1989 ; Blanche-Benveniste & Bilger 1999), mais les recherches sur le français parlé (Blanche-Benveniste, 1997, 1999 ; Gadet, 1989) ont contré ces idées qui relèvent de l'*a priori* ; elles ont permis d'aboutir à « *des classements qui dépassent l'opposition trop rigide entre les deux seuls pôles de l'oral et de l'écrit. Il n'y aurait pas une*

² L'enregistrement de la conversation orale en groupe à la cafétéria de l'Université de la Réunion a eu lieu le 16 septembre 2004 et a été d'une durée totale de 74:46. Quant à l'enregistrement en tête-à-tête entre Lilo et Shelly, de 39:34, il a été effectué lors de trajets en voiture à Saint-Denis les 14 août et 7 septembre 2004. Enfin, les conversations écrites tenues par ces mêmes locuteurs sur un logiciel de messagerie instantanée, MSN Messenger, ont été produites entre avril 2003 et septembre 2004, soit 18 mois de conversations au total. Pour l'élaboration du corpus écrit n'ont été gardées que 10 conversations : 3 en groupe, et 7 où Shelly est en tête-à-tête avec Lilo.

opposition tranchée mais un continuum de pratiques différentes de la langue, tant par écrit que par oral » (Blanche-Benveniste, 1997 : 35), une multiplicité de registres et de types. De fait, il n'existe pas de traits linguistiques consistants qui « différencient de manière claire l'écrit et l'oral [: ils] sont pour la plupart liés aux conditions mêmes de l'exercice des deux modalités » (Moreau & Meeus, 1989 : 129). De fait, sur le continuum entre les deux pôles de l'immédiat et de la distance (Koch et Oesterreicher 2001), les corpus réunis ici, oraux comme écrits, se situent du côté de l'immédiat : interlocuteurs familiers, communication à caractère privé, à caractère dialogal, ... Nous verrons ainsi que l'écrit d'Internet présente de multiples ressemblances avec les corpus oraux qui lui correspondent directement : il se manifeste clairement comme un mélange de la langue orale et de la langue écrite, avec certes des traits d'oralité spécifiques (Anis 1998) mais aussi son indispensable contexte de graphisation. Nous verrons ici plus particulièrement à l'œuvre, dans cet espace de liberté graphique que constitue l'Internet, la graphisation du créole réunionnais, pour lequel plusieurs propositions graphiques coexistent actuellement dans la société réunionnaise³.

Par ailleurs, en ce qui concerne le contact de langues, nos corpus révéleront que l'on ne peut de façon naïve comparer des corpus oraux « ordinaires » aux corpus écrits « ordinaires » : la prise en compte au préalable de la langue utilisée majoritairement – variable liée, pour les corpus réunis ici, à la situation d'interaction (groupe *versus* tête à tête) –, est indispensable parce que les contacts de langue ne se réalisent pas de la même façon.

Quelques préalables sur les pratiques linguistiques réunionnaises en général et des jeunes en particulier

On présente généralement la situation linguistique à l'île de la Réunion comme caractérisée par un *continuum*⁴ linguistique, et non par une séparation stricte entre les variétés en présence (Carayol & Chaudenson 1973) : les productions linguistiques créoles se situent entre deux pôles, l'*acrolecte* (la variété la plus proche du pôle défini comme supérieur, dans le cadre de la diglossie, en l'occurrence le français) et le *basilecte* (variété qui présente la divergence maximale par rapport au français). Entre ces deux pôles s'atteste une zone intermédiaire de productions, désignées par le terme de *mésolectes* (Chaudenson 1997) ; enfin, entre le français standard et le créole acrolectal s'atteste le français régional de la Réunion (Beniamino & Baggioni 1993 ; Beniamino 1996 ; Najède 2004). Du fait même de cette situation de *continuum*, certains énoncés peuvent indifféremment être perçus comme créoles ou français ; en effet, devant la variation du créole et du français, le chercheur se trouve souvent dans l'incapacité d'« attribuer des segments d'énoncé à l'une ou l'autre variété » (Baggioni, 1992 : 194). De plus, les connaissances sur la variation du français parlé (Blanche-Benveniste 1990 et 1997 ; Gadet 1989) augmentent encore le nombre de doubles interprétations. Cette zone de *no man's land* linguistique, zone non attribuable à l'une ou l'autre langue – ou mieux, aux deux langues en même temps – a été étudiée dans son versant syntaxique (Ledegen, à paraître) par une analyse des prédicats « flottants » (entre les deux langues)⁵ : cette étude révèle que dans les corpus – des années 70 et actuels – de créole

³ Ainsi, à côté de graphies étymologisantes, proches de la graphie du français, existent de propositions comme *lekritir 77* ou sa variante, la *graphie 83*. Cette dernière, initialement fortement sujette à critique mais entrant dans les usages, vise la déviance maximale, remplaçant dans l'*ékritir 77* des graphèmes qui s'inspiraient de l'orthographe française par des graphèmes plus phonétiques (ainsi, le digraphe OI est remplacé par WA (Bavoux, 2004)).

⁴ Nous utilisons ce concept, sans appliquer pour autant la méthode implicationnelle (Carayol & Chaudenson 1979) au domaine syntaxique (Ledegen, à paraître).

⁵ Du nom du système de transcription proposée pour révéler ces zones : la « transcription flottante ». Faute d'indices linguistiques segmentaux ou suprasegmentaux, cette transcription laisser subsister le flou quant à la

acrolectal étudié, les prédicats « flottants » constituent près de 16% et ce de façon constante dans le temps. Il est intéressant de noter que dans les corpus écrits qui seront étudiés ici, le jeu avec la graphie tel qu'il est pratiqué sur Internet augmentera encore ces « zones flottantes ».

Les pratiques linguistiques mélangeant créole et français, sans être nouvelles dans la société réunionnaise (Ledegen 2006 ; Najède 2004), caractérisent toutefois fortement les « parlars jeunes » de la Réunion, en ce sens qu'il s'agit ici d'une pratique ludique pleinement assumée en même temps que d'une signature identitaire, dans un paysage sociolinguistique qui a beaucoup évolué ces dernières décennies (Ledegen 2004b). Naturellement, ces pratiques « jeunes » constituent seulement une partie de leur répertoire qui forme un continuum, constamment pondérable entre différentes variétés de créole et de français (par exemple scolaire). Ainsi, nous retrouvons ici, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, des termes et expressions identiques à ceux qui ont été répertoriés dans différentes études sur les « parlars jeunes » (Bavoux 2000 ; Ledegen 2001, 2002, 2004a) : *pa la ek sa* ('l'air de rien'), *c'est pièg* ('nul'), *koma* ('comme ça'), *trop valable/bien/facile pour très...*

Mogwaï : aide cantinière un truc koma ouais (Cafète, p. 36, l. 148)⁶

Shelly : d'ailleurs, hier aprem, y'en a ki se pavanait sur le toit de ma voiture, frankil, pa là ek ça, pik son ti som su loto demoun⁷ (Ecrit groupe, p. 88, l. 61-62)⁸

Ainsi, les pratiques des jeunes Réunionnais sont pleinement l'illustration de la décrispation de la diglossie, telle qu'elle pouvait encore être vécue dans les années 70 à la Réunion ; elles cristallisent l'hybridation des langues en un « parler réunionnais » (Simonin, 2003) qui est en œuvre.

Analyse des langues en contact

Pour analyser les différents résultats linguistiques des contacts de langue réalisés dans ces quatre corpus et révéler les continuités et les discontinuités des pratiques « ordinaires » sur Internet par rapport aux pratiques « ordinaires » orales de la part de ces mêmes interlocuteurs, nous avons fait le choix d'analyser les productions linguistiques par le biais des domaines de la syntaxe et de la pragmatique. Nous nous inscrivons ainsi dans l'approche de P. Auer (1995, 1998), analysant d'une part :

- l'alternance codique, ou *alternational code-switching* d'Auer (1998), i.e. « la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (Thiam, 1997 : 32) : ces changements de langue inter- et intra-énoncés sont analysés suivant l'approche pragmatique de P. Auer (1995), permettant d'identifier les motivations qui poussent le locuteur à changer de langue dans la situation d'interaction ;

- et l'emprunt, ou *insertional code-switching* d'Auer (1998), i.e. un « mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire » (Hamers, 1997 : 136) : ces changements de langue qui se situent au niveau des unités se laissent plus difficilement analyser suivant l'approche pragmatique utilisée pour

langue utilisée, montrant conjointement les deux interprétations possibles. Et on révèle ainsi que la langue majoritaire est parfois indécidable sur de larges passages (Ledegen à paraître).

⁶ Les conventions de transcription employées dans les citations sont les suivantes : les langues insérées sont indiquées en gras. Les termes en créole sont transcrits dans la graphie utilisée dans le *Dictionnaire créol réunionné/français* d'A. Armand (1987), l'*ékritir* 77 (cf. plus loin) ; la barre oblique / désigne une courte pause et une double barre oblique (//) une pause plus longue ; les deux points (:) notent un rallongement de consonne ou de voyelle ; enfin, XXX désigne un mot ou une suite de mots incompréhensibles.

⁷ 'il [le chat] fait sa sieste sur la voiture des gens'

⁸ Les extraits des corpus écrits sont reproduits tels qu'ils apparaissent sur l'écran : ils n'ont subi aucune modification du point de vue syntaxique, orthographique ou typographique.

l'alternance codique, parce que, comme nous le verrons plus loin, ces éléments sont souvent très intégrés dans la langue d'accueil, ou difficilement contournables.

C'est surtout dans cette deuxième catégorie de contacts de langue que des différences nettes se font jour entre l'oral et l'écrit. En revanche, dans la première catégorie, les fonctionnements différents se révèlent selon la langue majoritairement utilisée, de la même manière dans les corpus oraux comme écrits. Nous verrons par ailleurs que les changements de langue s'établiront de façon très différente selon que la langue est le créole ou le français.

Ainsi, pour comparer le comparable, toutes les analyses menées ici s'organisent donc dans un premier temps sur l'axe opposant les langues majoritairement utilisées, soit l'axe diaphasique qui distingue les conversations entre les deux amies avec celles menées en groupe. Puis, dans un deuxième temps seulement, des comparaisons entre les pratiques « ordinaires » selon qu'elles sont orales ou écrites, ou des généralisations sur la totalité des corpus sont établies.

Les deux tableaux ci-dessous donnent une première idée des types et du nombre d'alternances qui sont attestés dans les corpus où le français est majoritairement utilisé, et ensuite où le créole est la langue majoritaire.

Tableau 3 : Contacts de langue dans les corpus français

		Oral Cafète	Ecrit groupe
Alternances codiques	créoles	39	28
	anglais	0	1
	allemand	0	1
Emprunts	créoles	69	21
	anglais	5	36
	allemand	0	1
Total		113	88
Nombre de mots		5819 mots	5114 mots
Rapport total contacts/nombre de mots		1,94%	1,72%

La comparaison des tableaux 3 et 4 montre que les corpus oraux mettent légèrement plus souvent les langues en contact que les corpus écrits, surtout en ce qui concerne la catégorie des emprunts (selon le cas, au créole ou au français). Par ailleurs, dans les corpus créoles, il y a légèrement plus de cas d'alternances et d'emprunts que dans les corpus français. Ces deux tableaux font aussi apparaître que l'utilisation des langues autres que le français et le créole, en l'occurrence l'anglais et l'allemand, caractérise presque exclusivement les corpus écrits.

Tableau 4 : Contacts de langue dans les corpus créoles

		Oral Voiture	Ecrit Lilo & Shelly
Alternances codiques	français	21	55
	anglais	2	0
Emprunts	français	53	19
	anglais	2	17
	allemand	0	1
Total		78	92
Nombre de mots		2509 mots	3375 mots
Rapport total contacts/nombre de mots		3,11%	2,73%

Ci-après nous étudierons dans un premier temps les contacts entre les langues française et créole qui permettront de cerner ces différences entre les quatre corpus. Dans la dernière partie de cette analyse sera examiné l'emploi de l'anglais et l'allemand, avant tout attesté dans les corpus écrits.

Les contacts de langue entre le français et le créole

La distinction entre les alternances codiques et les emprunts permet de cerner que c'est surtout dans cette deuxième catégorie que des différences nettes se font jour entre les corpus oraux et écrits. L'analyse des modalités d'insertion du créole dans les corpus français, et *vice versa*, mettra en évidence combien ces contacts de langue s'organisent de façon distincte, autant en ce qui concerne l'organisation linguistique que les valeurs sociolinguistiques qui y sont attachées.

Du créole dans le français

Dans les deux corpus français, la langue insérée est majoritairement le créole. Le tableau ci-dessous résume les résultats de l'analyse pragmatique des cas d'alternance codique :

Tableau 5 : Raisons d'utilisation des alternances codiques en créole dans le corpus oral Cafète et le corpus écrit Groupe

	Cafète	Ecrit groupe
Paroles rapportées	3	0
Changement dans la constellation des participants	0	4
Changement de tonalité, blagues	22	21
Spontané, sans raisons	14	3
TOTAL	39	28

Ainsi, l'apparition du créole est avant tout guidée par les émotions, ou par l'intention comique⁹ du locuteur (fonction ludique), et ce autant dans le corpus oral que dans le corpus écrit.

- *Esca* : *shelly c une vrai catcheuse*

Esca : **ah ben ala un deguisement pou toué shelly**¹⁰

Esca : *catcheuse (Ecrit groupe, p. 28, l. 221-223)*

- *Shelly* : *ah tu regardes Milagro*¹¹

Lilo : *ah oui moi aussi*

Esca : *ben ça fait longtemps j'ai pas vu là*

Mogwaï : **toute zafèr la kouyonis i regard li**¹² (*Cafète, p. 26, l. 49-54*)

Par ailleurs, notons que pour le corpus oral, plus d'un tiers des alternances codiques ne se laisse pas cerner par une raison ponctuelle comme les changements de ton ou de mode, l'alternance constituant la langue de la communication même.

Pour ce qui est des emprunts, nous les avons réunis dans un tableau divisé en trois zones, établies selon que les emprunts sont attestés dans les deux corpus, uniquement à l'oral et enfin seulement dans le corpus écrit.

Tableau 6 : Les emprunts créoles dans le corpus oral Cafète et le corpus écrit Groupe

<i>Emprunts</i>	Cafète	Ecrit Groupe
<i>èk</i> ('avec')	8	3
<i>in tako</i> ('beaucoup')	1	1
<i>koma</i> ('comme ça')	5	2
<i>rodé</i> ('chercher')	1	4
<i>toute</i> ('et tout')	6	1
<i>zafèr</i> ('truc')	4	1

⁹ Faisant ainsi écho aux nombreux argumentaires produits sur ce thème par les étudiants qui avaient à expliquer/justifier l'insertion du créole en français analysées par M. Najède (2004).

¹⁰ 'ah ben voilà un déguisement pour toi Shelly'

¹¹ Télénovelas brésilienne qui a beaucoup de succès à la Réunion.

¹² 'tous les trucs bêtes il regarde lui'

<i>an plus ke sa</i> ('en plus')	3	0
<i>chapé</i> ('foncer sur')	1	0
<i>droite</i> (adv., 'droit')	1	0
<i>in ta</i> ('beaucoup')	6	- ¹³
<i>kwé</i> ('quoi', dans [Σερα])	1	0
[Σπακωε]	5	0
<i>nafèr</i> ('truc')	4	-
<i>(in) ti</i> ('(un) petit')	14	-
<i>tiré</i> (dans qqch : 'extraire')	1	0
<i>tou sa la</i> ('et tout')	5	0
<i>toute zafèr</i> ('et tout')	1	-
<i>zoizo</i> ('tête de linotte')	1	-
<i>(re)bézé</i> ('faire') ¹⁴	3	0
<i>dizon</i> ('on dirait')	0	1
<i>ester</i> ('maintenant')	0	1
<i>nervé</i> ('s'énervé')	-	4
<i>riskap</i> ('peut-être')	0	1
<i>trapé</i> ('attraper')	0	1
<i>zordi</i> (aujourd'hui)	0	1
Total	69	21

Il est intéressant de noter que les emprunts appartiennent à plusieurs catégories grammaticales – et discursives, pour ce qui concerne les « petits mots » –, et ce autant dans le corpus oral que dans le corpus écrit :

- nom : *nafèr*, *zafèr*, *zoizo*
Shelly : *ah d'accord c'est carrément souterrain le zafèr* (*Cafète*, p. 27, l. 10)
- verbe : *rodé*, *nervé*, *trapé*, *tiré*, *chapé*, *(re)bézé*,
Esca : *ah bon? on rodé un deguisement?* (*Ecrit groupe*, p. 23, l. 139)
- adverbe : *koma*, *toute*, *zordi*, *droite*, *estèr*, *riskap*
Esca : *ben je passé a la bu a 9h30 riskap alors* (*Ecrit groupe*, p. 40, l. 463)
- adjectif : *ti*,
Esca : *X X un truc qui me faisait rire c'était euh à chaque fois qu'ils allaient au conseil là hé ben juste avant le ti le présentateur là* (*Cafète*, p. 37-38, l. 32-33)
- préposition : *èk*,
Shelly : *et que je je branche èk mon ordinateur et que je branche èk euh mon téléphone* (*Cafète*, p. 3, l. 37-38)
- « petit mot » : *toute zafèr*, *tou sa la*, *kwé* (dans *je sais pas kwé* réalisé [Σεπακωε] ou encore de façon hybridée [Σπακωε])
Mogwaï : *et donc après il montait sur les murs tou sa la* (*Cafète*, p. 31, l. 48)
Mogwaï : *et donc elle arrive là-bas elle fait oui euh je vais te faire voir que je suis une vraie femme je sais pas kwé je sais pas kwé le gars fait oh oui oui oui toute zafèr* (*Cafète*, p. 60, l. 78-80)

Pour les emprunts appartenant aux deux corpus, nous pouvons noter que *èk*, *koma*, *zafèr* et *toute* sont très fréquents en français comme en créole réunionnais, et plus particulièrement à l'oral. Les deux premiers appartiennent par ailleurs plus particulièrement aux « parlars

¹³ Le signe « - » indique que le terme est attesté dans d'autres extraits de nos corpus, signalant ainsi que l'alignement de « 0 » dans les deux dernières parties du tableau donne une image par trop tranchée et est dû au hasard des extraits choisis pour cette étude. Il semble d'ailleurs clair qu'une série comme *zafèr*, *nafèr* ('truc'), *toute zafèr* ('et tout') ne devrait pas se scinder sur l'axe diamétrique.

¹⁴ Ce verbe passe-partout fonctionne avec une grande souplesse sémantique : à l'instar du substantif *truc*, il s'emploie avec des sens fort divers : *j'ai bézé in cou d'rir* ('éclaté de rire') (*Cafète*, p. 63, l. 118-119) ; *la Corsa a commencé à tourner ici après ça a rebézé droite ça a bézé pouk* ('elle est repartie tout droit ça a fait pouk') (*Cafète*, p. 70, l. 44-45).

jeunes » réunionnais. Ces quatre termes, ainsi que le verbe *rodé*, appartiennent à cette zone « flottante » présentée plus haut, mais en l'occurrence dans son versant lexical : pouvant appartenir autant au créole qu'au français, ils peuvent être actualisés en tant que l'une ou l'autre langue.

Il en est d'ailleurs de même pour plusieurs emprunts qui sont uniquement attestés dans le corpus oral : *nafèr*, variante de *zafèr* que nous venons de voir, l'adjectif *ti*¹⁵, les « petits mots » *tou sa la*, *toute zafèr*, *kwé* ; ce dernier est si fréquemment utilisé après *je sais pas*, prononcé [Σεπα], qu'il a donné lieu à l'hybride [Σpakwe] ('et tout ; etc.') :

Mogwai : *et puis elle débarque devant le boug elle fait oui tu veux que je t'aide à découvrir que je suis une femme je sais pas kwé je sais pas kwé* (*Cafète*, p. 60, l. 68-70)

Quant à la dernière partie du tableau, réunissant les emprunts attestés uniquement à l'écrit, elle révèle un phénomène intéressant : la majorité des termes répertoriés dans cette dernière partie du tableau est clairement créole ; en effet, ils apparaissent à ces jeunes comme exclusivement créoles (tel est le cas pour *zordi*, *riskap*, *estèr*, *nervé*, *trapé* ; seul *dizon* se situe en zone « flottante » entre le français et le créole), voire comme appartenant exclusivement à leurs pratiques écrites créoles (il semble en être ainsi pour *zordi*, au vu de leurs représentations ainsi que de leurs pratiques).

Par ailleurs, le marquage du caractère créole de ces termes peut aussi être imputable à la graphie adoptée dans les corpus écrits : l'utilisation qui y est faite des lettres *k* et *z* peut renvoyer à *lékritir* 77, une des propositions graphiques phonético-phonologiques pour le créole réunionnais les plus connues, entre autres pour les polémiques qu'elle a pu faire naître¹⁶ (Bavoux, 2004) ; aussi appelée *écriture* ou *graphie KWZ*, elle se particularise par l'utilisation de ces lettres peu fréquentes en français. Soulignons toutefois que la plupart des termes apparaissent clairement comme créoles en dehors de leur graphisation : en effet, en dehors de *dizon*, les termes ne sont pas attestés en français régional (Beniamino 1996), à la différence des deux catégories précédentes. Par ailleurs, ne perdons pas de vue en effet qu'une des particularités des graphies sur le Net ou par SMS est d'être phonétisante : *ki*, *ke*, *koi*, *bo*, ... pour *qui*, *que*, *quoi*, *beau*, ... (Anis 2002), ce qui parfois brouille les pistes graphiques comme nous le verrons plus loin.

Par ailleurs, nous pouvons proposer une explication pour l'utilisation de ces termes à l'écrit qui se présenterait comme semblable au phénomène que nous attesterons plus loin pour la langue anglaise : leur raison d'être pourrait aussi résider dans la recherche du terme court, « économique » en termes de nombre de signes. En effet, *zordi*, *dizon*, *riskap* et *estèr* sont plus courts que leurs équivalents français *aujourd'hui*, *on dirait*, *peut-être* et *maintenant*. Ces jeunes pratiquent un *we-code* écrit qui tout en étant concis marque leur identité réunionnaise.

En somme, si les deux premières catégories réunissaient des termes pouvant appartenir autant au français régional de la Réunion (Beniamino 1996) qu'au créole réunionnais, permettant ainsi un glissement doux d'une langue à l'autre, un « code-gliding » pour reprendre le terme proposé par D. Baggioni (1992), la dernière catégorie réunit incontestablement avant tout des termes appartenant à la langue créole, instaurant un « code-breaking », où le passage d'une langue à l'autre se passe par rupture brusque (Baggioni 1992). C'est le monde de l'écrit sur Internet qui apparaît ici comme le lieu propice pour le renforcement du marquage créole¹⁷, comme nous le verrons aussi dans le prochain point.

¹⁵ Qui pourrait certes être vu comme une prononciation « ordinaire » de *petit* en français mais qui est identifié comme un emprunt au créole par des indices supra-segmentaux ou syntaxiques.

¹⁶ Cf. la note 3. Une étude de la graphie adoptée dans ces corpus écrits, ainsi que dans un large corpus de SMS, dont la récolte est en cours, éclairera les pratiques graphiques en créole comme en français dans ces écrits non ou plutôt peu surveillés (Ledegen en cours).

¹⁷ On pourrait mettre ces pratiques en parallèle avec le phénomène de basilectalisation décrit par I. Pierozak (2002) : dans les corpus qu'elle a étudiés, le créole est basilectalisé pour mettre en avant l'identité créole de la part d'interlocuteurs qui ne se connaissent pas ou peu, voire qui se rencontrent pour la première fois par le biais

Du français dans le créole

Dans les corpus créoles, la langue majoritairement insérée est le français. Les alternances codiques se déclenchent ici pour des raisons pragmatiques particulières, fort différentes de celles que nous avons trouvées plus haut pour le créole :

Tableau 7 : Raisons d'utilisation des alternances codiques françaises dans le corpus oral Voiture et le corpus écrit Lilo & Shelly

	Voiture	Lilo & Shelly
Paroles rapportées	6	15
Réitération, quasi-traductions dans un but d'emphase	8	0
Changement de tonalité (blagues, énervement...)	0	5
Spontané, sans raisons	7	35
Total	21	55

Dans le corpus oral, les raisons se partagent presque équitablement entre le discours rapporté, la réitération et l'absence de raison. Le corpus écrit quant à lui concentre ses cas d'alternance dans les paroles rapportées. Par ailleurs, notons, comme pour l'analyse précédente, qu'un tiers du corpus oral et largement plus que la moitié dans le corpus écrit ne se laissent pas cerner par une raison pragmatique ponctuelle comme les changements de ton, de mode ou de constellation de participants. Il nous semble ainsi que ces corpus constituent un cas clair de *language mixing*, « where [the] alternating use [...] in itself constitutes the 'language'-of-interaction. [...] [Where the alternation] does not contextualize linguistic activities [...] [and] may affect units of any size, typically not only at clause boundaries but also below » (Auer, 1998 : 6).

Quant aux emprunts, ils se laissent classer en différentes catégories :

a) les titres d'œuvres ou d'émissions :

Shelly : pou l'idole des cyclades mi trouve pa bonpeu thèmes. (Lilo&Shelly, p. 79, l. 50),

b) des termes techniques littéraires pour lesquels les locuteurs ne disposent pas de traduction en créole. Autant dans les corpus oraux qu'écrits, ces emprunts se réalisent de façon fluide, sans qu'il y ait de marquage intonatif ou syntaxique particulier :

Shelly : pr l'instant ma trouve la flute, bande zaffaire délire orgiastique zaffaire dionysos, et pi masque de gorgo (Lilo&Shelly, p. 79, l. 51-52) ;

c) des emprunts (*soutenance, élaboré, soirées à thèmes*) :

Shelly : une petite présentation un résumé ou explique kosa ou la fé (Voiture, p. 17, l. 15)

et d) des « petits mots »¹⁸ français :

Lilo : ouais mé banna depui ti lékol sé anglé [...] pars ke sé zot première lang tu vois¹⁹ (Voiture, p. 14, l. 22-24).

des forums ou des chats ; ainsi elle atteste l'utilisation de signaux se voulant basilectaux, ou moins acrolectaux, comme le déterminant *lo* plutôt que *le* par exemple. Toutefois, à la différence des corpus étudiés par I. Pierozak, dans nos corpus réunis ici, les interlocuteurs se connaissent et se rencontrent autant en journée que le soir devant leur écran. L'écrit constitue ici donc de façon moins prégnante ce « vêtement identitaire » pour l'internaute et pour la langue qu'il utilise que dans l'étude d'I. Pierozak, mais nous verrons plus loin que l'acte d'écrire en créole peut révéler cette « surveillance » d'une part tout en s'intégrant dans la construction d'un *we-code* ludique sur Internet.

¹⁸ Je reprends ici le terme utilisé par L. Danon-Boileau et M.-A. Morel pour désigner ces éléments qui « balisent l'oral » (1998 : 94), pour lesquels existe une terminologie foisonnante : marques de l'oral, mots du discours, appuis du discours, marqueurs de structuration, particules énonciatives, particules discursives, ponctuels, phatiques ... (cf. Léglise, 1999).

¹⁹ 'oui mais eux depuis la maternelle c'est l'anglais [...] parce que c'est leur première langue tu vois'.

Notons que, hormis la dernière catégorie des « petits mots », les emprunts français dans les corpus créoles appartiennent en très grande majorité à la classe grammaticale du nom, à la différence des emprunts créoles qui ressortissent à toutes les classes grammaticales comme nous venons de le voir.

Tableau 8 : Catégories d'alternances codiques insertionnelles dans les corpus créoles

	Voiture	Lilo & Shelly
emprunts	13	5
titres d'émission/oeuvre	8	6
termes techniques littéraires	11	6
« petits mots »	21	2
Total	53	19

Pour la dernière catégorie des emprunts, il est intéressant de noter que c'est une pratique quasiment exclusivement orale : en effet, dans le corpus écrit, les « petits mots » sont avant tout créoles : *ou koné* ('tu sais'), *ou vwa* ('tu vois'), et seuls deux sont en français. Signalons toutefois que nous attestons dans les corpus écrits en général, et dans celui-ci en particulier, une augmentation importante de la « zone flottante » par le jeu de la graphie : en effet, *non mé* peut être interprété comme du créole, écrit à l'aide de la graphie de *lékritir* 77, mais tout autant comme du français écrit dans la graphie phonétique employée sur Internet (Anis 1998, 2002).

*Shelly : non mé l'idole des cyclades c'bizarr kom zistoir ça fépeur.... qd ou sera fini lire le livre monsieur ou va comprendre lol*²⁰ (Lilo&Shelly, p. 81, l. 93-94)

Tableau 9 : « Petits mots » français dans le corpus oral Voiture et le corpus écrit Lilo & Shelly

	Voiture	Lilo & Shelly
non mais	4	0
en fait	1	1
tu vois	2	0
et tout	1	0
quoi	8	0
tout ça	1	0
tu sais	1	0
je sais pas [Σεπα]	3	1
Total	21	2

Au vu du nombre de « petits mots » français attestés dans le corpus oral, ceux-ci viennent *a priori* sous la plume des deux interlocutrices de façon naturelle, mais il se peut qu'ils soient évacués durant l'acte d'écriture même pour que le message ait davantage un caractère créole ; une comparaison entre des corpus en créole acrolectal datant des années 70 et de 2004 (Ledegen, à paraître) a révélé qu'il y a actuellement une plus grande diversité de « petits mots » français, qu'ils sont souvent plus nombreux que les « petits mots » créoles²¹, mais aussi qu'ils sont fortement intégrés en créole (cf. l'hybridation dans [Σpakwe] attesté plus haut). Il est probable que la faible habitude d'écrire – et de lire – le créole entre ici en ligne de compte et éveille une sorte de surveillance, une activité normative, chez les deux interlocutrices.

²⁰ Shelly : 'non mais l'idole des cyclades c'est bizarre comme histoire ça fait peur.... quand tu auras fini de lire le livre de Monsieur tu va comprendre lol' (laughing out loud : 'morte de rire', ou encore 'mdr').

²¹ Ainsi, dans les corpus anciens, ils constituent entre 7% et 20% des « petits mots » en général, la grande majorité étant ainsi en créole ; dans le corpus actuel, un peu moins de 16% des « petits mots » se révèle créole.

L'anglais, langue de l'écriture ludique

Dans les corpus d'Internet, l'anglais est fréquemment sollicité, plus particulièrement dans les conversations en groupe, donc dans les pratiques françaises. On l'atteste dans trois cas de figure :

a) des emprunts qui sont largement attestés en français en général, voire dans les pratiques jeunes en particulier, autant à l'oral qu'à l'écrit : *cool* ('décontracté'), *un black* ('une personne de phénotype noir'), *go* (dans « je go » par exemple, 'j'y vais'), *bye* ('au revoir'), *yes* ('oui') ;

Mogwai : *bon je go mangé moi au lieu dire des bêtises* (Ecrit groupe, p. 2, l. 28)

b) du technolecte appartenant au monde informatique et d'Internet : *CPU* (Central Processor Unit, 'processeur'), *DL* (pour *download*, 'télécharger'), *asl* (pour *age, sex, land*, 'âge, sexe, pays', informations que l'on s'échange sur les chats et forums), *pv* (pour *private voice*, 'tête à tête', 'message privé') ;

Esca : *y a pa dote album a DL la??* (Ecrit groupe, p. 15, l. 300)

et enfin, c) des termes anglais qui nous apparaissent comme une pratique jeune, spécifique à l'interaction sur Internet ; ces termes permettent de dire brièvement et de façon ludique des informations somme toute assez banales : *now* ('maintenant'), *today* ('aujourd'hui'), *news* ('nouvelles'), *all* ('tous'), *tired* ('fatigué'), on *joke* ('on blague'), *kiss* ('bises') ou encore *kissoux* (hybride de *kiss* et *bisous*²²) :

Esca : *today on a fun test blanc g u 5 sur 20 koi* (Ecrit groupe, p. 10, l. 194)

Esca : *jsui un peu like a bav la* (Ecrit groupe, p. 25, l. 168) : je suis un peu comme une bave là ; i.e. il bave devant une fille ;

Une autre réalisation de cette dernière catégorie consiste en des traductions littérales comme dans l'exemple suivant :

Esca : *hum hum Shelly ouai ms je sent ken faisann ca jv me prendre un bois monumental the wood of the century g di* (Ecrit groupe, p. 5, l. 91-93) : 'le bois du siècle', en répétition de l'expression 'se prendre un bois (monumental)' qui signifie 'se faire clouer le bec', 'se prendre un râteau'.

La raison pragmatique attachée à l'utilisation de l'anglais est toujours la même : en dehors des termes techniques incontournables, c'est la fonction ludique²³ qui est exploitée. Une autre explication donnée par les participants est celle de faire court : ainsi Esca explique, lors de l'entretien mené avec lui, écrire *aujourd'hui* prendrait plus de temps que d'écrire *today*.

Tableau 10 : Emprunts anglais dans les 4 corpus

Catégories	Exemples	Ecrit groupe	Cafète	Lilo&Shelly	Voiture
emprunts intégrés	<i>black</i> (un ~)	1	0	0	0
	<i>bye</i> ; <i>babye</i>	3	0	4	0
	<i>cool</i>	3	5	1	0
	<i>go</i> (je ~ ; ti ~ ('tu'))	2	0	0	0
	<i>yes</i>	0	0	3	0
technolecte informatique	<i>CPU</i>	2	0	0	0
	<i>DL</i>	2	0	0	0
	<i>asl</i>	0	0	0	1
	<i>pv</i>	0	0	0	1
anglais ludique	<i>all</i> (ça va ~)	1	0	0	0
	<i>get zen</i>	1	0	0	0

²² Ni *kiss*, ni *bisous* ne se finissant en *-x*, il est probable qu'il s'agisse ici d'une régularisation des mots en *-oux* (*choux, hiboux, genoux...*) ; à moins que ce caractère typographique ne soit employé pour simuler le contact physique, plus spécifiquement les embrassades (Verville & Lafrance 1999) : on rencontre d'ailleurs autant *kiss* que *kixx* dans les corpus, ou encore *micix*, pour 'merci'.

²³ On retrouve d'ailleurs cette même fonction ludique dans le corpus Ecrit groupe où s'attestent quelques rares attestations d'allemand : *Shelly* : *was ist passiert ??* (Ecrit groupe, p. 47, l. 130) ('qu'est-ce qui s'est passé') ; *Lilo* : *nein* (Ecrit groupe, p. 42, l. 29) ('non').

	<i>joke (on ~)</i>	1	0	0	0
	<i>kiss ; kixx</i>	3	0	4	0
	<i>kissoux</i>	7	0	5	0
	<i>like a</i>	1	0	0	0
	<i>news</i>	2	0	0	0
	<i>now</i>	3	0	0	0
	<i>today</i>	2	0	0	0
	<i>tired</i>	1	0	0	0
traductions	<i>the wood of the century</i>	1	0	0	0
TOTAL		36	5	17	2

Comme le montre le tableau, les seuls emprunts à l'anglais à figurer aussi dans les corpus oraux sont ceux qui sont déjà passés en français, ainsi que deux termes techniques anglais qui ont trait à Internet, *asl* et *pv* ; ces derniers figurent dans des passages²⁴ où l'une des interlocutrices rapporte une discussion qu'elle a mené en anglais sur un forum :

*Lilo: banna i di hi banna i koz an anglé [...] banna i di amoin how are you*²⁵ (*Voiture*, pp. 11-12, l. 53-57)

On voit ainsi clairement que les langues étrangères, avant tout l'anglais mais aussi l'allemand, constituent un *we-code* particularisant les pratiques « ordinaires » d'Internet²⁶.

Conclusion

Cette analyse des langues en contacts, pratiquée sur quatre corpus « ordinaires » oraux et écrits, produits par quatre jeunes étudiants universitaires, bilingues équilibrés, nous a permis de faire plusieurs avancées. Ainsi, pour ce qui est de la méthodologie d'analyse des contacts de langue dans des corpus oraux et écrits, nos corpus montrent clairement que les insertions de l'autre langue ne se réalisent pas de la même façon suivant la langue majoritairement utilisée ; ainsi, pour comparer le comparable, il est important de partir du premier axe d'analyse qui est ici celui de la situation d'interaction, parce qu'il vient déterminer la langue majoritaire ; nous avons ainsi pu démontrer que nos interlocuteurs, impliqués dans des activités différentes mais semblables, avaient des pratiques linguistiques largement analogues, qu'ils discutent entre eux à l'oral ou à l'écrit. Dans un deuxième temps, les particularités du discours écrit, par la comparaison avec le discours oral, ou encore les différents types de contact se sont laissés analyser.

Pour ce qui est des contacts entre le français et le créole, il a été intéressant de noter que les emprunts au créole relèvent de toutes les classes grammaticales (nom, adjectif, préposition, verbe ...), tandis que les emprunts au français sont essentiellement des nominaux. Ces emprunts au français dans les discours créoles s'apparentent ainsi à l'insertion des termes anglais en français (cf. le « franglais » tant décrié) ; en revanche, les emprunts au créole dans les discours français révèlent une imbrication syntaxique plus forte entre les deux langues, donc une plus forte hybridation. De plus, dans les corpus oraux mais aussi dans le corpus écrit des deux interlocutrices (Lilo & Shelly), *a minima* un tiers des alternances codiques se fait

²⁴ A côté d'alternances codiques, employées pour rapporter des paroles.

²⁵ Lilo : 'eux ils disent *hi* ils parlent en anglais [...] ils me disent *how are you*'

²⁶ Une autre particularité des conversations écrites, ici plus spécifiquement une exclusivité du corpus en groupe, vient appuyer cette interprétation d'un *we-code* uniquement écrit : les néologismes. Ils constituent un jeu ou bien sur la morphologie verbale par le biais de « néologismes flexionnels » (Pruvost & Sablayrolles, 2003) comme *perdé* (2 occurrences), *entendé*, *mouru*, ou de néologismes par suffixation : *lapsusé* (2) ; ou bien un jeu sur la morphologie nominale par remplacement de suffixe – surtout par le suffixe *-age* – (*déguisage*, *défoulage*, *rigolage*), ou, ici encore, par néologisme par suffixation : *disparitionage*, *trompage* (2) et *trompaison*. Une étude comparative de ce phénomène avec d'autres corpus d'Internet est actuellement en cours (Richard, en cours).

sans raison pragmatique spécifique (i.e. rapporter un discours, changer de tonalité, ...), si ce n'est naturellement de montrer la connivence qui existe entre les participantes. Ainsi, par ces différentes facettes, la cohabitation des langues française et créole dans les pratiques « ordinaires » de ces jeunes s'apparente incontestablement au stade de *langue mixte* dans la typologie d'Auer²⁷ (1998), les pratiques mélangées y constituant la langue d'interaction, leur *we-code*.

Enfin, des particularités du discours écrit se sont dévoilées : l'anglais, avant tout attesté sous la forme d'emprunts, s'est révélé réservé à un usage presque exclusivement écrit. Au-delà d'un anglais technique qui concerne le vocabulaire de la communication électronique, nous attestons ici d'un anglais ludique, utilisé à titre de rapidité et pour faire « style ». On peut en dire autant pour l'allemand ; ainsi que, dans une certaine mesure, pour le créole écrit : dans le corpus français, quelques termes indubitablement créoles, non situés sur la zone « flottante » entre français et créole (Ledegen, à paraître), ne sont attestés qu'à l'écrit et constituent ainsi un autre élément de ce *we-code* écrit ; ces termes, tout en étant concis, marquent clairement l'identité réunionnaise de ces jeunes.

Enfin, nous attestons, pour les corpus créoles, un autre marquage de l'identité créole : les « petits mots » français, pourtant foisonnants et largement majoritairement dans les discours oraux en créole posés en parallèle, n'y figurent que rarement. Il s'agit ici probablement d'un contrôle effectué par les deux amies lors de l'acte d'écriture, car, à l'inverse, les « petits mots » créoles, très diversifiés aussi, sont fréquemment employés dans les corpus français, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ainsi, il s'avère que même dans ces corpus où des amis communiquent entre eux, et non des inconnus comme dans les analyses d'I. Pierozak (2002, 2003), l'écriture en créole est un acte « idéologique, social, politique, etc. qui marque fortement l'identité du scripteur. » (Pierozak, 2002 : 173).

Bibliographie

- Anis, J., 1998, *Texte et ordinateur : L'écriture réinventée ?*, Paris/Bruxelles, De Boeck Université, Coll. « Méthodes en sciences humaines ».
- Anis, J., 2002, « Communication électronique scripturale et formes langagières », dans *RHRT* (Réseaux Humains Réseaux Technologiques), n° 4, Université de Poitiers, <http://edel.univ-poitiers.fr/rhrt/document.php?id=547>
- Armand, A., 1987, *Dictionnaire Kréol réunionné-français*, Saint-André de la Réunion, Editions Océan Indien.
- Auer, P., 1995, « The pragmatics of code-switching: a sequential approach », dans Milroy, L. & Muysken, P. (Eds), *One Speaker, Two Languages. Cross-Disciplinary Perspectives on Code-Switching*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 115-135.
- Auer, P., 1998, « From Code-switching via Language Mixing to Fused Lects: Towards a Dynamic Typology of Bilingual Speech », dans *Interaction and Linguistic Structures*, n° 6, pp. 1-28.
- Baggioni, D., 1992, « Langues mixtes, discours métisses et conflits d'identités », dans Alber, J.-L., Bavoux, C. et Watin, M. (Eds), *Métissages, Tome 2, Linguistique et anthropologie*, URA 1041/L'Harmattan, pp. 185-196.

²⁷ P. Auer (1998) argumente que les trois prototypes de juxtaposition de deux variétés ou langues – *code-switching*, *language mixing* et *fused lects* – se présentent sous la forme d'un continuum (CS → LM → FL) où la sédimentation structurelle va croissante. Des comparaisons de corpus anciens (années 70) et actuels contiennent des indices d'une évolution du contact de langues français-créole vers le stade de *fused lects* (Ledegen, à paraître). Une étude critique de ces différents contacts et de leur évolution est actuellement en cours (Ledegen, en cours).

- Bavoux, C., 2000, « Existe-t-il un parler jeune à la Réunion ? Compte rendu d'une enquête auprès de six groupes d'élèves et étudiants », dans *Etudes créoles*, Vol. XXIII, n°1, pp. 9-27.
- Bavoux, C., 2004, « La codification graphique du créole réunionnais : réalisations, obstacles, perspectives », dans *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, AUF, Série « Actualité scientifique », pp. 223-252.
- Beniamino, M. & Baggioni, D., 1993, « Le français, langue réunionnaise » dans Robillard, D. de & Beniamino, M., (Eds.), *Le français dans l'espace francophone*, Champion, Paris, t.1, pp. 151-172.
- Beniamino, M., 1996, *Le français de la Réunion. Inventaire des particularités lexicales*, Paris, Edicef
- Biber, D. et al., 1999, *A Grammar of Spoken and Written English*, London, Longman.
- Blanche-Benveniste, C. & Bilger, M., 1999, « Français parlé – oral spontané : quelques réflexions », dans *Revue française de linguistique appliquée*, IV-2, pp. 21-30.
- Blanche-Benveniste, C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C., avec la collaboration de Bilger, M., Rouget, C., & van den Eynde, K., 1990, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS.
- Carayol, M. & Chaudenson, R., 1973, « Aperçu sur la situation linguistique à la Réunion », dans *Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion*, n° 3, pp. 1-44.
- Chaudenson, R., 1997, « Acrolecte », « Basilecte », « Continuum », « Mésolecte », dans Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 19-20, 60, 100-101, 210.
- Danon-Boileau, L. & Morel, M.-A., 1998, *Grammaire de l'intonation, l'exemple du français*, Paris, Ophrys, Coll. « Bibliothèque de Faits de langues ».
- Gadet, F., 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- Gadet, F., 1999, « La variation diaphasique en syntaxe », dans Barbéris, J.-M. (Ed.), *Le français parlé. Variété et discours*, Praxiling, Université de Montpellier III, pp. 211-228.
- Gadet, F., 2000, « Vers une sociolinguistique des locuteurs », dans *Sociolinguistica*, n° 14, pp. 99-103.
- Hamers, J., 1997, « Emprunt », dans Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 136-139.
- Koch, P. & Oesterreicher, W., 2001, « Langage oral et langage écrit », in *Lexicon der romanistischen Linguistik*, Tome 1-2, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 584-627.
- Ledegen, G., 2001, « Les « parlers jeunes » salaziens dans l'évolution de la diglossie réunionnaise, à la lumière de l'urbanisation », dans *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 6, Presses Universitaires de Rennes, pp. 111-128.
- Ledegen, G., 2002, « Les « parlers jeunes » à la Réunion : « i totoch sérieux » », dans *VEI Enjeux*, n° 130, « Pratiques langagières urbaines », pp. 133-149.
- Ledegen, G., 2004a, « Le *parlage* des jeunes » à la Réunion : bilan et perspectives », dans *Cahiers de Sociolinguistique*, n° 9, 'Table Ronde sur les parlers jeunes', Presses Universitaires de Rennes, pp. 9-40.
- Ledegen, G., 2004b, « Transformations de la société réunionnaise, évolutions sociolinguistiques et médias légitimant les pratiques linguistiques « ordinaires », dans Klaeger, S. & Müller, M. (Eds) : *Medien und kollektive Identitätsbildung*, Wien, Editions Praesens, pp. 112-128.
- Ledegen, G., à paraître, « Prédicats « flottants » entre le créole acrolectal et le français à la Réunion », dans Chamoreau, C. & Goury, L. (Eds), *Systèmes prédictifs des langues en contact*.

- Ledegen, G., sous presse, « L'évolution générationnelle des pratiques linguistiques mélangées : éclairage sur les « parlars jeunes » réunionnais », dans Ledegen, G. (Ed.), *Les parlars jeunes. Terrains et normes diversifiés*, Paris, L'Harmattan.
- Léglise, I., 1999, *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations. L'exemple de la particule énonciative 'hein' dans les dialogues de la Patrouille Maritime*, Thèse de doctorat, Université Paris 7 – Denis Diderot.
- Mattio, V., 2001, *Les cyberconversations. Analyse interactionnelle*, Mémoire de D.E.A., Université de La Réunion, 226 pages + annexes. (<http://cyberconversations.free.fr>)
- Moreau, M.-L. & Meeus, B., 1989, « Oral et écrit : quelles différences ? Une approche expérimentale », dans *Enjeux*, n° 17, pp. 113-132.
- Myers-Scotton, C., 1997, *Duelling Languages*, Clarendon Press, Oxford, 1993
- Najède, M., 2004, *Vitalité des particularités lexicales réunionnaises et attitudes et représentations face au « français de la Réunion » Enquête sociolinguistique*, Mémoire de Maîtrise Lettres Modernes, Université de la Réunion.
- Pierozak, I., 2002, « Les créoles français sur internet », dans Bavoux, C. & Robillard, D. de (Eds), *Linguistique et créolistique, Univers créoles 2*, Paris, Anthropos, pp. 159-178.
- Pierozak, I., 2003a, « Contacts de langues sur Internet : collisions / collusion ? L'exemple des échanges en temps réel en français », dans Billiez, J. (Dir), *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, pp. 177-189.
- Pierozak, I., 2003b, *Le français tchaté. Une étude en trois dimensions – sociolinguistique, syntaxique et graphique – d'usages IRC*, Thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille I, 3 volumes, 1433 p.
- Pruvost, J. & Sablayrolles, J.-F., 2003, *Les néologismes*, Paris, PUF, Coll. « QSJ ».
- Richard, M., 2005, *Analyse sociolinguistique des contacts de langues dans un corpus oral et écrit « ordinaire »*, Mémoire de Maîtrise Lettres Modernes, Université de la Réunion.
- Richard, M., en cours, *Etude comparative du français parlé et du français t'chaté. Analyse de la sociolinguistique, de la syntaxe et des néologismes dans ces pratiques « ordinaires »*, Mémoire de Master 2, Université de la Réunion.
- Simonin, J., 2002, « Parler réunionnais ? », *Hermès* 32-33, 'La France et les outre-mers. L'enjeu multiculturel', Paris, CNRS Editions, pp. 287-296.
- Thiam, N., 1997, « Alternance codique », dans Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 32-35.
- Verville, D. & Lafrance, J.-P., 1999, « L'art de bavarder sur Internet », dans *Réseaux*, vol. 17, n° 97, pp. 180-209.